

119, rue de l'église
60680 GRANDFRESNOY
Téléphone : 03 44 41 47 26
Télécopie : 03 44 41 17 50
Messagerie :
mairie@grandfresnoy.fr
Site : www.grandfresnoy.fr

Feuille d'informations n°95

PROCHAINS EVENEMENTS :

Dimanche 21 avril :
Chasse aux œufs de
Pâques à la montagne -
APE

Samedi 27 avril : Troc de
plantes + vente de livres
- Bibliothèque

Dimanche 5 mai : Trail -
à la chapelle - Run and
Bike des Fresnoy

Mardi 8 mai à 10h30
Cérémonie au
Monument aux Morts

Dimanche 19 mai :
Brocante - APE

Dimanche 26 mai :
8h-18h

Elections Européennes

Samedi 08, 09 et 10
juin : Tournoi - USCGF

Vendredi 14 juin : Repas
champêtre - Club Fleurs
de Printemps

Samedi 15 juin :
Tournoi - USCGF

Dimanche 16 juin : Fête
de fin d'année - AS
Judo - Jujitsu

Samedi 29 juin :
Kermesse - Association
des Parents d'élèves

Du 08 juillet au 2 août :
Centre aéré - Familles
Rurales

ENCOMBRANTS :

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants s'effectue depuis le 01/10/2018 soit :

- En vous rendant en déchetterie
- Ou en faisant appel à notre prestataire au numéro (gratuit) 0 800 00 10 98 qui vous proposera un rendez-vous pour l'enlèvement gratuit.

FEU D'ARTIFICE

Pour des raisons budgétaires, la commune de Grandfresnoy n'organisera pas de feu d'artifice cette année.

INSCRIPTION A L'ECOLE :

Nous vous remercions de procéder dès que possible à l'inscription de votre enfant né en 2016 pour la rentrée de septembre auprès du secrétariat de mairie.

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de celui-ci.



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

L'OUVERTURE D'UNE TELEPROCEDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

L'ouverture d'une téléprocédure permet à chaque électeur d'interroger sa situation électorale. Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

PERIODE ESTIVALE :

Les machines agricoles sont amenées à circuler dans la rue d'Hermont et la rue du Chemin Vert. Merci de bien vouloir stationner vos véhicules d'un seul côté de la route afin qu'ils ne gênent pas le passage d'un tracteur.

BOUCHONS

Un container est à disposition en mairie afin de récolter les bouchons en plastique.

ELECTIONS EUROPEENNES :

Dimanche 26 mai 2019
Bureau ouvert de 8h à 18h
N'oubliez pas votre nouvelle carte électorale qui vous sera distribuée ainsi qu'une pièce d'identité.

PROCURATION :

Si vous souhaitez donner procuration, veuillez vous rapprocher de la Gendarmerie d'Estrées St Denis

IMPORTANT ! Identification des frelons

Serait-il possible de communiquer ce message à l'ensemble de vos amis et réseaux de connaissances ?

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. Car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc... Elle n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

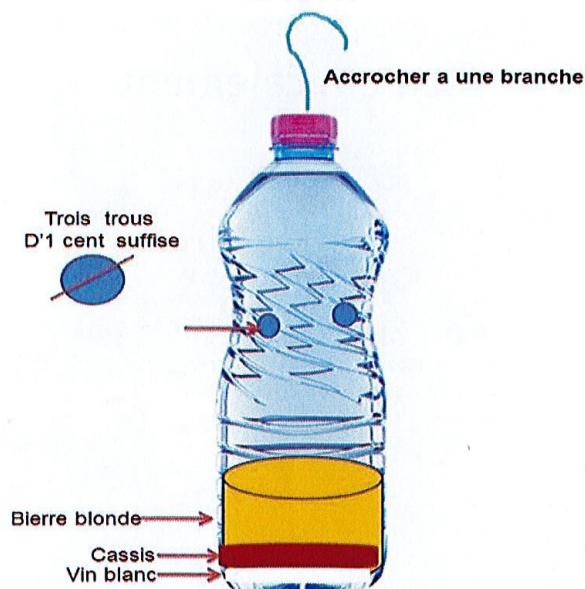
Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir. Merci de votre lecture et à vos pièges !

L'an passé avec 1 seul piège à DAX (40) 72 reines ont été éliminées...

Faites suivre à un maximum de personnes à la campagne comme à la ville.



CCPE :

Nous vous informons que les permanences pour les dotations de bacs (poubelles) ont changé.

Désormais, les dotations de bacs se feront :

Le mardi de 9h00 à 12h00

Et le jeudi de 14h00 à 18h30

Vous pouvez faire votre demande de bac :

Soit à l'accueil de la communauté de commune aux horaires d'ouverture

Soit par téléphone au 03.44.41.31.43

Soit par mail à l'adresse suivante : environnement@cc-pe.fr

ASSAINISSEMENT :

La compétence assainissement a été reprise par la CCPE, en cas de problème (exemple : fuite, problème de facture, e.t.c...) veuillez vous rapprocher de la CCPE numéro ci-dessus. Nous vous remercions de ne plus appeler le secrétariat de Mairie.

JOURS ET HEURES DE PERMANENCES POUR L'INSCRIPTION DE LA BROCANTE - Association des Parents d'Elèves

Samedi 27 avril et Samedi 11 mai à la salle des élections de 10h à 12h.

Gymnastique douce Changement d'horaire

- ♦ A partir du jeudi 25 avril le cours de gymnastique du jeudi (Houdancourt) aura lieu de 20h à 21h.
Salle polyvalente de Houdancourt
- ♦ *Le cours du mardi à (Chevrières) garde le même créneau horaire*
10 h 11 h Salle des sports

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir rencontrer l'animateur pour pratiquer une séance d'essai et/ou poser des questions.

Les cours sont gratuits et durent 1 heure, toutes les semaines, hors vacances scolaires, s'adressent en priorité à toutes les personnes atteintes de pathologies lourdes qui de ce fait, malgré les recommandations médicales, n'ont pas accès aux activités sportives traditionnelles.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter les mairies de Chevrières, Grandfresnoy, Houdancourt, Sacy le Petit .

ou Marie-Danièle Cadot au 06 74 98 91 65.

Les personnes n'habitant pas les communes citées, pourront intégrer les cours, en fonction des places disponibles.

- ♦ Nous en profitons, pour vous rappeler que nous collectons, toute l'année les radiographies dont vous n'avez plus l'utilité, afin de les recycler.

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



CHANGEMENTS DE FREQUENCES DE LA TNT :

Le 14 mai 2019, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

1 - Vérifier sur recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT le 14 mai.

2 - En amont du 14 mai, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

3 - Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

4 - Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et/ou appelez le 0 970 8 18 8 18 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé).



CHANGEMENT DES DATES DES COLLECTES A PARTIR DU 3 JUIN 2019

Calendrier 2019 des collectes à Grandfresnoy

Dimanche et jours fériés

Tri sélectif

Journée de ramassage des sapins de Noël le 11 janvier

Ordures ménagères

Déchets verts + tri sélectif

Déchets verts

1^{er} Semestre 2019

Janvier 2019			Février 2019			Mars 2019			Avril 2019			Mai 2019			Juin 2019		
Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.
Ma	1		Ve	1		Ve	1		Lu	1		Me	1		Sa	1	
Me	2		Sa	2	05	Sa	2	09	Ma	2		Je	2		Di	2	22
Je	3	01	Di	3		Di	3		Me	3		Ve	3	18	Lu	3	
Ve	4		Lu	4		Lu	4		Je	4	14	Sa	4		Ma	4	
Sa	5		Ma	5		Ma	5		Ve	5		Di	5		Me	5	
Di	6		Me	6		Me	6		Sa	6		Lu	6		Je	6	23
Lu	7		Je	7	06	Je	7	10	Di	7		Ma	7		Ve	7	
Ma	8		Ve	8		Ve	8		Lu	8		Me	8	19	Sa	8	
Me	9		Sa	9		Sa	9		Ma	9		Je	9		Di	9	
Je	10	02	Di	10		Di	10		Me	10		Ve	10		Lu	10	
Ve	11		Lu	11		Lu	11		Je	11	15	Sa	11		Ma	11	
Sa	12		Ma	12		Ma	12		Ve	12		Di	12		Me	12	
Di	13		Me	13		Me	13		Sa	13		Lu	13		Je	13	24
Lu	14		Je	14	07	Je	14	11	Di	14		Ma	14		Ve	14	
Ma	15		Ve	15		Ve	15		Lu	15		Me	15	20	Sa	15	
Me	16		Sa	16		Sa	16		Ma	16		Je	16		Di	16	
Je	17	03	Di	17		Di	17		Me	17		Ve	17		Lu	17	
Ve	18		Lu	18		Lu	18		Je	18	16	Sa	18		Ma	18	
Sa	19		Ma	19		Ma	19		Ve	19		Di	19		Me	19	
Di	20		Me	20		Me	20		Sa	20		Lu	20		Je	20	25
Lu	21		Je	21	08	Je	21	12	Di	21		Ma	21		Ve	21	
Ma	22		Ve	22		Ve	22		Lu	22		Me	22	21	Sa	22	
Me	23		Sa	23		Sa	23		Ma	23		Je	23		Di	23	
Je	24	04	Di	24		Di	24		Me	24		Ve	24		Lu	24	
Ve	25		Lu	25		Lu	25		Je	25	17	Sa	25		Ma	25	
Sa	26		Ma	26	09	Ma	26		Ve	26		Di	26		Me	26	
Di	27		Me	27		Me	27		Sa	27		Lu	27		Je	27	26
Lu	28		Je	28		Je	28	13	Di	28		Ma	28		Ve	28	
Ma	29	05				Ve	29		Lu	29	18	Me	29	22	Sa	29	
Me	30					Sa	30		Ma	30		Je	30		Di	30	
Je	31					Di	31		Ve	31		Ve	31				

Dimanche et jours fériés

Tri sélectif

Ordures ménagères

Déchets verts + tri sélectif

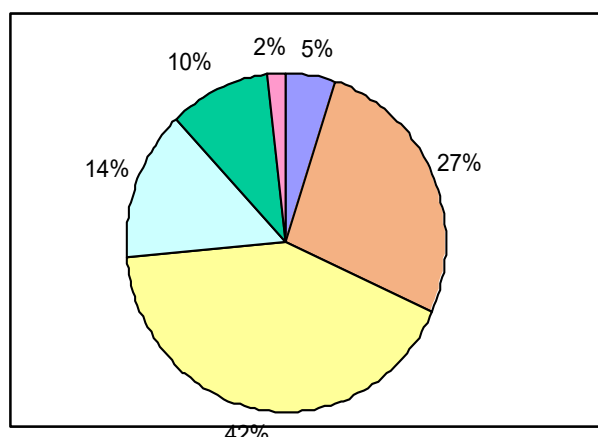
2^{ème} Semestre 2019

Juillet 2019			Août 2019			Septembre 2019			Octobre 2019			Novembre 2019			Décembre 2019		
Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.	Jour	Date	Sem.
Lu	1		Je	1		Di	1	35	Ma	1		Ve	1		Di	1	48
Ma	2		Ve	2	31	Lu	2		Me	2		Sa	2	44	Lu	2	
Me	3	27	Sa	3		Ma	3		Je	3	40	Di	3		Ma	3	
Je	4		Di	4		Me	4		Ve	4		Lu	4		Me	4	
Ve	5		Lu	5		Je	5	36	Sa	5		Ma	5		Je	5	49
Sa	6		Ma	6		Ve	6		Di	6		Me	6		Ve	6	
Di	7		Me	7		Sa	7		Lu	7		Je	7	45	Sa	7	
Lu	8		Je	8	32	Di	8		Ma	8		Ve	8		Di	8	
Ma	9		Ve	9		Lu	9		Me	9		Sa	9		Sa	9	
Me	10	28	Sa	10		Ma	10		Je	10	41	Di	10		Lu	10	
Je	11		Di	11		Me	11		Ve	11		Lu	11		Me	11	
Ve	12		Lu	12		Je	12	37	Sa	12		Ma	12		Je	12	50
Sa	13		Ma	13		Ve	13		Di	13		Me	13		Ve	13	
Di	14		Me	14		Sa	14		Lu	14		Je	14	46	Di	14	
Lu	15		Je	15	33	Di	15		Ma	15		Ve	15		Di	15	
Ma	16		Ve	16		Lu	16		Me	16		Sa	16		Lu	16	
Me	17	29	Sa	17		Ma	17		Je	17	42	Di	17		Ma	17	
Je	18		Di	18		Me	18		Ve	18		Lu	18		Me	18	
Ve	19		Lu	19		Je	19	38	Sa	19		Ma	19		Je	19	51
Sa	20		Ma	20		Ve	20		Di	20		Me	20		Ve	20	
Di	21		Me	21		Sa	21		Lu	21		Je	21	47	Sa	21	
Lu	22		Je	22	34	Di	22		Ma	22		Ve	22		Di	22	
Ma	23		Ve	23		Lu	23		Me	23		Sa	23		Lu	23	
Me	24	30	Sa	24		Ma	24		Je	24	43	Di	24		Ma	24	
Je	25		Di	25		Me	25		Ve	25		Lu	25		Me	25	
Ve	26		Lu	26		Je	26	39	Sa	26		Ma	26		Je	26	52
Sa	27		Ma	27		Ve	27		Di	27		Me	27	48	Ve	27	
Di	28		Me	28	35	Sa	28		Lu	28		Je	28		Sa	28	
Lu	29		Je	29		Di	29		Ma	29	44	Ve	29		Di	29	
Ma	30	31	Ve	30		Lu	30	40	Me	30		Sa	30		Lu	30	
Me	31		Sa	31					Je	31					Ma	31	53

Compte administratif 2018

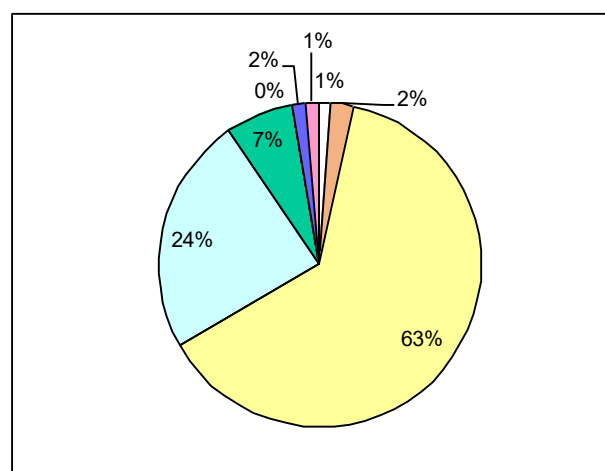
Fonctionnement-Dépenses

Dépenses :	1 057 742.22€
Amortissements	52 188.03€
Charges à caractère général	282 093.73€
Charges de personnel	445 412.63€
Charges de gestion courante	151 503.71€
Atténuation de produit	107 471.00€
Charges financières	19 073.12€



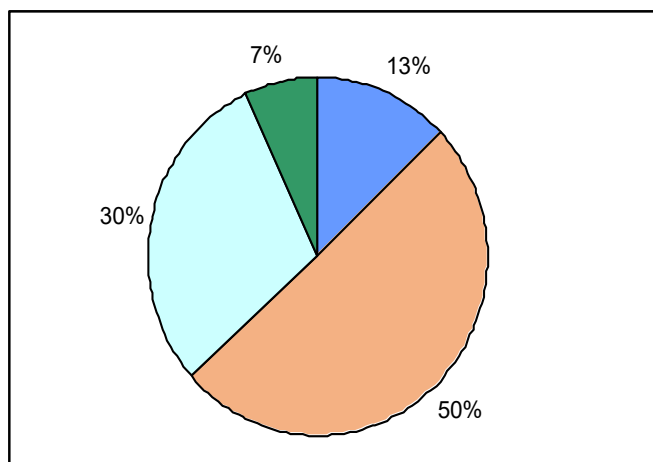
Fonctionnement-Recettes

Recettes :	1 280 190.41€
Atténuations charges	13 553.76€
Produits de services	29 009.34€
Impôts et taxes	811 438.37€
Dotations et participations	303 491.96€
Produits de location	87 802.91€
Produits financiers	15.60€
Produits exceptionnels	17 807.44€
Travaux régie	17 071.03€



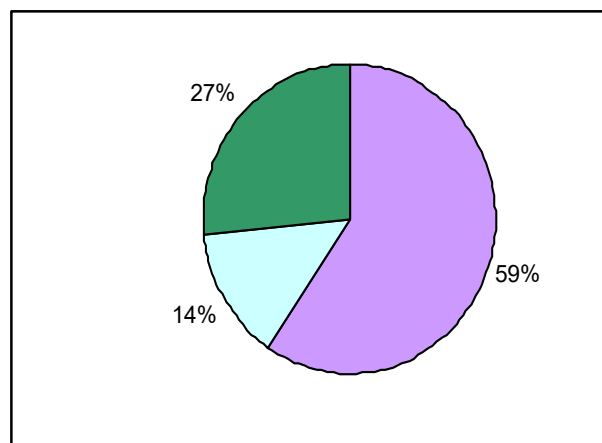
Investissement-Dépenses

Dépenses	134 287.08€
Amortissements	17 071.03€
Emprunts	68 062.48€
Immobilisations corporelles	39 691.19€
Immobilisations en cours	9 462.38€



Investissement-Recettes

Recettes	195 348.65€
Dotations Fonds divers	116 008.52€
Subventions	27 152.10€
Amortissements	52 188.03€



Budget prévisionnel 2019

Chers administrés,

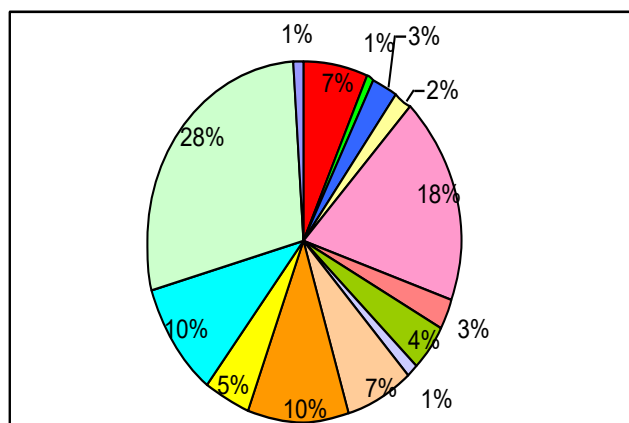
L'équilibre budgétaire a été réalisé malgré de nouvelles diminutions des dotations de l'état.

Le conseil municipal ne changera pas de cap, nous continuerons de diminuer là où nous le pouvons les charges de fonctionnement. Aucune augmentation des taxes en 2019.

Faire mieux avec moins est une règle de survie que nous apprenons à maîtriser.

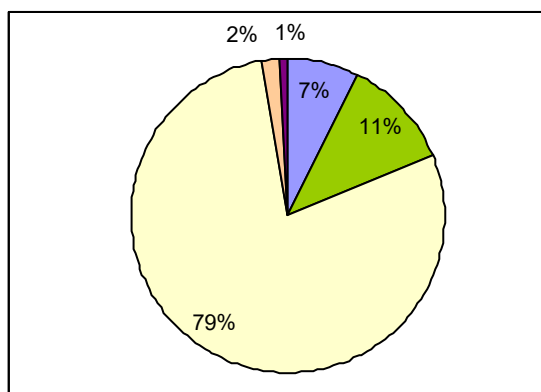
Fonctionnement-Dépenses

Dépenses :	1 758 294.23€
Amortissements	119 000€
Fournitures scolaires	12 095€
Cantine/ périscolaire	46 000€
Classe de neige	33 000€
Charges à caractère général	322 656€
Service incendie	49 911€
Charges de gestion courante	69 600€
Intérêts sur emprunts	22 000€
Prélèvement FNGIR/FPIL	121 000€
Equilibre	183 032.23€
Dépenses imprévues	80 000€
Virement à l'investissement	180 000€
Charges de personnel	500 000€
Subventions associations	20 000€



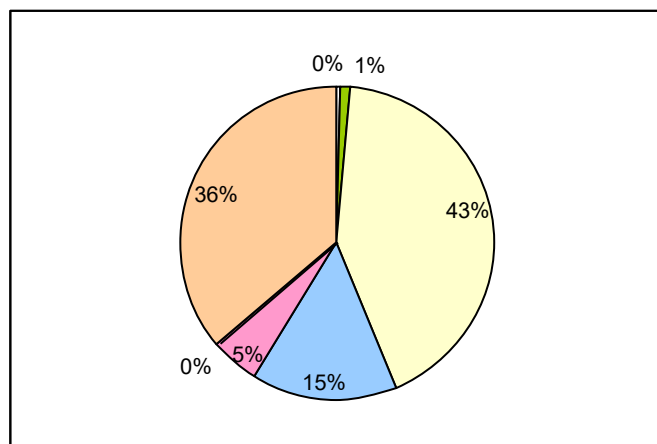
Investissement-Dépenses

Dépenses :	630 187.69€
Entretien matériels, mobilier, bâtiments	46 379.62€
Emprunts	70 937.52€
Travaux	495 091.59€
Dépenses imprévues	12 350€
Bornage parcelles	5 428.96€



Fonctionnement-Recettes

Recettes :	1 758 294.23€
Atténuations charges	8 000€
Produits de services	22 580€
Impôts et taxes	733 941€
Dotations et participations	267 950€
Produits de gestion courant	85 029.12€
Produits financiers	15€
Résultat reporté	640 779.11€



Investissement-Recettes

Recettes :	630 187.69€
Subventions	113 038.15€
FCTVA	20 000€
Taxe d'Aménagement	4 841€
Amortissements	119 000€
Vente de parcelle	85 500€
Virement de fonctionnement	180 000€
Résultat reporté	107 808.54€

